

  
**Collège  
Les Vieilles Vignes**  
Académie  
Poitou-Charentes  
Éducation  
Nationale  
Hauts-de-Seine  
Paris  
Charente-Maritime  
Deux-Sèvres  
Vendée

**14 bis Route de Talmont**

17120 COZES

Tél. 05 48 90 71 47  
Fax 05 48 90 91 26

Courriel :  
ca.170008s@ac-poitiers.fr

Cozes le 23 septembre 2016

Le Principal

A Mesdames et Messieurs les Parents

**OBJET : PPMS**

Votre enfant durant son temps scolaire est placé sous la responsabilité de l'établissement qui doit assurer sa sécurité en toute circonstance.

La sécurité englobe plusieurs aspects, l'objet de ce courrier porte sur les risques encourus suite aux évènements majeurs naturels ou technologiques.

Ces risques majeurs sont pour l'établissement au nombre de quatre :  
Tempête, inondation, mouvement de terrain et transport de matières dangereuses. Ils sont reconnus par la mairie de Cozes et la préfecture de Charente-Maritime.

Ces risques ont une éventualité si faible que l'on pourrait être tenté de les oublier de ne pas s'y préparer. Néanmoins, la réglementation nous impose la mise en place d'une structure spécifique : le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) propre à chaque établissement scolaire.

Dans ce plan, chaque risque est analysé et des mesures propres y sont définies. Le PPMS est soumis tous les ans au vote du Conseil d'administration. De plus, il est validé par le Recteur de l'Académie de Poitiers et le Préfet du département. Vous pouvez venir le consulter au Collège après avoir pris un rendez-vous auprès du secrétariat.

La consigne primordiale que doit suivre chaque parent est simple : **surtout ne pas téléphoner en cas de préavis alarmant ou de catastrophe.**

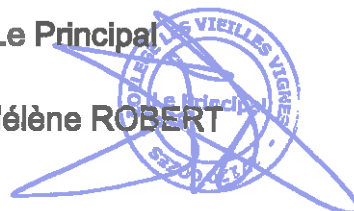
En effet, les lignes téléphoniques doivent absolument rester libres pour les autorités et les secours, afin d'optimiser les temps d'interventions.

En contrepartie le chef d'établissement s'engage à prendre contact individuellement avec chaque parent d'élève si le Préfet en donne la consigne impérative.

Nous vous assurons de notre dévouement et nous vous prions de bien vouloir agréer, madame, monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Principal

Hélène ROBERT



## INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

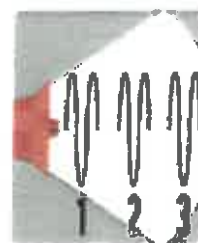
### En cas d'alerte

Signal émis par des sirènes :

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)

Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,

Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



**Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.**

Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités.



FRÉQUENCE France Bleu : *..(FM).....103,6.....*Mhz  
FRÉQUENCE France Info : *..(FM).....105,5.....*Mhz  
FRÉQUENCE France Inter : *..(FM).....92,7.....*Mhz  
*(à compléter)*  
FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :  
.....Mhz  
*(à compléter)*



**N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.**



**Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.**

**Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.**



**Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).**